

Voici quelques années, France Télécom annonçait :

"Après 18 h, le téléphone est 30% moins cher, soit 30% de temps de communication en plus".

Le prix payé est égal au prix d'une unité de temps multiplié par le nombre d'unités (on ne tiendra pas compte de l'abonnement et autres frais annexes).

A l'aide d'un contre-exemple, démontrer que cette publicité était fautive et calculer la proportion de temps réellement gagné.